

Actualité du PNSR Actions lourdes de Dax

Dans le cadre du nouveau réseau de proximité (NRP), un pôle national de soutien au réseau (PNSR) dédié « aux actions lourdes » (actions nécessitant l'intervention d'un magistrat : saisie immobilière, mise en cause d'un dirigeant social, action paulienne, ...) a été créé le 15 septembre 2022.

Situé à Dax, placé sous l'autorité administrative du Directeur Départemental des Finances Publiques du département des Landes et destiné initialement aux directions de catégorie 3 et 4, son offre de service s'est rapidement étendue à toutes les directions déconcentrées leur offrant une structure de soutien dans le conseil, l'engagement et le suivi des actions offensives nécessaires au recouvrement des produits fiscaux.

La communication sur son offre de services dans l'e-Fip et auprès de chaque délégation, la présence de ses représentants au séminaire interrégional sur le recouvrement en mai 2023 et les échanges réguliers avec les délégations ont contribué à sensibiliser les directions sur son existence et à ancrer cette nouvelle structure de soutien dans le paysage du recouvrement forcé.

Depuis sa création, l'activité du PNSR est croissante avec 151 saisines enregistrées à ce jour. 60 directions territoriales ont pris l'attache de ce pôle. Si les demandes d'avis sont majoritaires, plusieurs affaires ont d'ores et déjà donné lieu à l'engagement de procédures juridictionnelles.

Le périmètre du PNSR de Dax va prochainement être étendu aux actions lourdes pour le recouvrement des amendes, des produits locaux et des recettes non fiscales.

Une expérimentation en ce sens est actuellement menée avec l'examen par le pôle de dossiers à enjeux dans ces matières, complétées, pour les agents de formations ciblées sur ces dernières.

L'amélioration du recouvrement forcé s'inscrivant dans l'un des objectifs stratégiques du contrat d'objectif et de moyens 2023-2027, le pôle national d'actions lourdes de Dax a ainsi tout son rôle à jouer en relation étroite avec les services du réseau.